

Rapport commission MI – demande de crédit pour l’installation d’une pergola bioclimatique sur la terrasse du club house du tennis – MI 7-2021-18

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire 10 janvier 2022, la commission Mobilité et Infrastructures a étudié la demande de crédit pour l’installation d’une pergola bioclimatique sur la terrasse du restaurant du tennis.

Pour rappel cette demande de crédit fait suite à la destruction des parasols de la terrasse en 2015 suite à une tempête. Il a ensuite été présenté en 2015 une demande pour des toiles solaires, qui n’a pas convaincu les commissaires malgré plusieurs séances et divers projets. De nouveaux parasols avaient alors été installés qui ont à nouveau été détruit par une tempête en 2019.

En 2020 le projet de pergola bioclimatique a été amené en commission. A l’époque, les discussions sur l’ancrage de cette pergola au bâtiment ont amené la réponse que le bâtiment pouvait supporter un ancrage et qu’aucun pied ne serait posé contre la structure du bâtiment.

Les commissaires avaient alors demandé de revoir le concept de cette buvette-restaurant avant de réaliser une troisième intervention par rapport à l’ombrage de la terrasse.

Les discussions reprennent ce 10 janvier 2022, avec une demande de voter sans retour dans les groupes, le projet ayant déjà été vu plusieurs fois en commission, malgré le fait que certains commissaires n’en n’ont pas eu connaissance, ces discussions datant de la législature précédente.

Le projet est identique mais avec une augmentation du montant de 15% par rapport à la demande de 2020.

Les commissaires passent au vote et vous recommandent par

3 oui, 3 non, 2 abstentions (8 membres présents)

De refuser la demande de crédit MI 7-2021-18 pour l’installation d’une pergola bioclimatique sur la terrasse du club house du tennis pour un montant de CHF 118'000.-- TTC

Bernex, le 11 janvier 2022

La rapporteuse

Sandra Marconi